

## LE DEFI DEMOCRATIQUE AUX ILES TONGA ET FIDJI

 Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire  
 France-Vanuatu - Iles du Pacifique

18-23 juillet 2011

Une délégation du groupe interparlementaire France – Vanuatu - Iles du Pacifique s'est rendue aux Iles Tonga, via Fidji, du 18 au 23 juillet dernier. C'est la **première fois depuis 1855, date de la signature du Traité d'amitié établissant des relations diplomatiques entre la France et les Iles Tonga**, que des parlementaires français se déplaçaient dans ce pays. Initiée lors de la venue au Sénat du précédent Premier Ministre tongien, M. Feleti Sevele, en mai 2010, cette visite qui témoigne de l'importance que la Haute Assemblée accorde à cette région, a été qualifiée d'« **historique** » par les autorités locales.

La délégation sénatoriale, conduite par **M. Jean-Pierre Demerliat** (Soc, Haute-Vienne), président du groupe, était composée de **M. Jean-Luc Fichet** (Soc, Finistère), **Mme Jacqueline Panis** (UMP, Meurthe-et-Moselle), **M. François Pillet** (UMP, Cher) et **Mme Odette Terrade** (CRC, Val-de-Marne).

En raison des liens privilégiés existant avec la collectivité d'outre-mer qu'il représente et en sa qualité de président délégué pour les Iles Fidji, **M. Robert Laufoaulu** (ratt UMP, Wallis et Futuna) s'est également joint à ce déplacement hautement symbolique.

Son organisation a été assurée par l'Ambassade de France à Suva, dont trois représentants, **M. Alexandre Raugel**, Vice-consul, **M. Antoine Esteban**, Attaché régional de coopération et d'action culturelle et **Mme Tupou Pasikala**, Consule honoraire de France à Nuku'alofa, ont accompagné la délégation.

\*

Aux Iles Tonga, la mission parlementaire a fait **le constat d'une démocratisation en marche, conduite avec prudence et réalisme, contrastant avec le statu quo fidjien.**

**I – La démocratisation en marche au Royaume de Tonga**

Tonga est un petit Etat océanien, d'une superficie de 750 km<sup>2</sup> répartis sur plus de 170 îles et peuplé d'environ 110 000 habitants, dont 40 % ont moins de 15 ans, qui possède de nombreux traits remarquables.


**A - Une culture plurimillénaire**

**Peuplé depuis plus de 3 000 ans, Tonga est l'un des berceaux de la culture polynésienne qui a ensuite rayonné à l'est du Pacifique.** Cette culture imprègne encore de nos jours la vie quotidienne (langue, habillement, mets, cérémonies) et confère à ce pays sa forte identité.

**Il a, par ailleurs, conservé son organisation sociale et politique originelle. Le royaume tongien est le seul territoire dans cette partie du monde à n'avoir jamais été vraiment colonisé** (en dépit du protectorat britannique de 1900 à 1970), **ce dont les habitants tirent une grande fierté.** La première dynastie régnante (Tu'i Tonga) qui a unifié les chefferies locales, est apparue au X<sup>ème</sup> siècle et s'est maintenue jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. La société tongienne, au sommet de laquelle se trouvent trente trois familles nobles aux titres héréditaires, est restée très hiérarchisée.

**La monarchie, ciment de la nation, a mené les grandes réformes du pays.** La Constitution actuelle date de 1875 et fut rédigée, dans un esprit progressiste, par le roi George Tupou I<sup>er</sup>, aidé de missionnaires britanniques. Le roi Tupou IV (1965-2006)

entrepris la modernisation économique du pays en développant notamment l'éducation (99 % de la population est aujourd'hui alphabétisée) et le commerce. Son fils Tupou V, couronné en 2008, a réformé en 2009 le système politique, permettant ainsi l'organisation, **le 25 novembre 2010, des premières élections démocratiques** que le pays n'ait jamais connues.

### B - Un processus démocratique bien engagé

Entreprise à la suite des événements qui ont marqué l'histoire récente - grève des fonctionnaires (été 2005), émeutes ayant quasiment détruit le centre ville de la capitale (novembre 2006) -, **la démocratisation des institutions s'opère aujourd'hui dans un contexte pacifié et consensuel.** Significativement, l'état d'urgence qui perdurait depuis les troubles a été levé en janvier 2011.

La réforme institutionnelle a substitué au pouvoir quasi-absolu du roi **une monarchie parlementaire.** Ce dernier demeure le Chef de l'Etat mais le Premier ministre est désormais choisi par le Parlement. Le Premier Ministre forme son gouvernement, composé de onze membres (essentiellement choisis parmi les députés), que le roi nomme ensuite. Alors qu'auparavant tous les sièges revenaient à la noblesse, le Parlement, monocaméral et renouvelable tous les trois ans, comprend **désormais 26 députés dont 17 élus par le peuple et 9 nobles désignés par leurs pairs.** Les députés élisent le Président du Parlement. Enfin, une Cour suprême, dont les juges sont nommés par le roi, complète le dispositif.

Lors des dernières élections qui ont connu une **participation record** (89 % du corps électoral), le parti d'opposition dirigé par M. Akilisi Pohiva, (*Paati Temokalati 'a e 'Otu Motu 'Anga'ofa* ou Parti démocratique des Iles accueillantes) a remporté douze sièges sur les dix-sept pourvus au suffrage universel, les cinq autres ayant été gagnés par des élus sans étiquette.

**La délégation a donc constaté une modernisation institutionnelle bien engagée, dans un esprit d'équilibre entre ordre traditionnel et aspirations libérales.** Si l'alternance que laissaient entrevoir les élections législatives ne s'est pas encore réalisée (les postes de Premier Ministre et de Président du Parlement ont été emportés par deux nobles), les conditions légales sont néanmoins réunies pour ne plus l'exclure à l'avenir.

### C - De nouveaux défis

Sur place, la délégation s'est entretenue avec plusieurs membres du Gouvernement : Lord Tu'ivakano, Premier ministre et ministre des affaires étrangères, nommé en décembre

2010 ; Mme Ana Taufe'ulungaki, ministre de l'éducation, des femmes et de la culture ; M. Sosefo Fe'Aomoeata Vakata, ministre de l'information de l'emploi de la jeunesse des sports, et M. Isileli Pulu, ministre du tourisme. **Au Parlement,** elle a été reçue par Lord Tu'lafitu, président par intérim du Parlement, et a assisté à une séance de formation des nouveaux députés. Elle y a rencontré les membres de la majorité comme ceux de l'opposition.



La délégation au Parlement tongien

Ce séjour a en outre été l'occasion de nombreuses **visites de terrain** : Archives royales, Ecole technique *Ahopanilolo*, Centre artisanal et de formation des femmes (géré par l'association *Langafonua'A Fafine*), Stade multisports, Centre de recherches agronomiques, plantations agricoles (café, igname). La délégation a pu échanger avec les membres des **communautés française et d'origine wallisienne.**

Un volet substantiel a été consacré à la **coopération régionale** : avec M. Thomas Roth, Haut commissaire australien et M. Jonathan Austin, Haut commissaire néo-zélandais, la délégation a abordé l'application de l'accord FRANZ qui permet de coordonner et de rationaliser l'aide civile et militaire aux victimes des catastrophes naturelles. Avec le Chef d'Etat major des Armées, le Brigadier Tau'Aika 'Uta'Atu, elle a notamment évoqué la question de la surveillance des eaux territoriales et de l'aide matérielle (en 2008, la France a fourni 15 camions, aide qui a été particulièrement appréciée mais qui soulève aujourd'hui le problème de leur maintenance).

**La délégation a ainsi observé que le développement économique est désormais l'enjeu prioritaire.** Pays essentiellement agricole, avec un patrimoine foncier réparti entre l'Etat et la noblesse, Tonga souffre d'une dépendance énergétique totale, du pillage de ses ressources maritimes faute de pouvoir protéger ses eaux territoriales et d'une croissance démographique forte qui pèse sur le marché de l'emploi (environ 20 % de

La population active est au chômage). Il dépend très fortement **des transferts des expatriés** qui représentent près de 40 % du revenu national (environ la moitié de la population vit à l'étranger principalement en Nouvelle-Zélande, en Australie et aux Etats-Unis) et de **l'aide étrangère**.

Si l'Australie et la Nouvelle Zélande restent les principaux contributeurs (à hauteur respectivement de 20 M € et 10 M € environ par an), la Chine, ostensiblement présente, progresse en diversifiant les modalités de son action (prêts à remboursement différé, matériels et infrastructures, mise à disposition d'une main d'œuvre qualifiée, etc.). Par contraste, l'aide européenne, pourtant non négligeable (7 M € environ par an), manque de visibilité. Le pays compte aussi sur une forte progression du tourisme (5 % par an), notamment de croisière.

\*

Hâtivement décrit comme le « **pays où le temps s'est arrêté** », Tonga est ainsi apparu comme un pays en mutation, à l'image d'**une société jeune, très éduquée et bien informée sur l'état du monde**.

Les autorités tongiennes, conscientes des défis vitaux à relever, ont tenu à la délégation un discours d'ouverture. Notre pays jouit depuis longtemps au Tonga d'une image très positive. L'aide humanitaire dispensée lors des tsunamis (2009) y est très appréciée. La présence d'une forte communauté d'origine wallisienne comme les échanges réguliers avec les forces basées à Nouméa y constituent des atouts solides. Le roi, partiellement francophone, accorde une bourse chaque année au meilleur élève en français.

Cette profonde « francophilie » dont la délégation peut témoigner, devrait conduire la France à donner un nouveau souffle à la coopération avec Tonga avec le souci d'y installer **des relais pérennes**. Dans ce contexte, l'ouverture d'une **Alliance française au cœur de la capitale tongienne serait un signal très positif**.

Ce projet, qui suscite un réel intérêt localement et qui a fait l'objet d'une étude de faisabilité très encourageante de la part de l'Ambassade de France à Suva, aura d'autant plus de réussite qu'il sera mené avec l'appui de la collectivité voisine de Wallis et Futuna, distante d'à peine 800 km.

## **II. Le statu quo fidjien**

Fidji est un passage obligé pour rejoindre les Iles Tonga. La délégation a donc eu l'opportunité de s'informer de la situation dans cet Etat diplomatiquement isolé depuis le coup d'Etat du 5 décembre 2006 mené par le Commodore Bainimarama, chef d'Etat major des forces armées. Le Parlement a été dissous et le Gouvernement dirigé par le Commodore concentre tous les pouvoirs.

## **A - Une coopération inévitablement limitée**

La France maintient à Suva l'une de ses rares Ambassades situées en Océanie insulaire, avec celles de Port Vila (Vanuatu) et Port Moresby (Papouasie-Nouvelle Guinée), qui est dirigée par **son Excellence Monsieur Gilles Montagnier**, nommé en 2010 en remplacement de M. Michel Monnier. La coopération bilatérale se déploie surtout dans les **domaines culturel, scientifique et technique** : développement de la coopération avec les trois collectivités françaises du Pacifique, promotion de la langue et de la culture française, développement des énergies renouvelables, protection de l'environnement et mise en valeur du patrimoine culturel. La délégation a eu l'opportunité de rencontrer la communauté expatriée et de visiter **l'Alliance française**. **Mme Malini Raghwan**, sa présidente et **Melle Ashika Singh**, professeur de français ont présenté la programmation de cet établissement qui défend activement une politique de promotion de la langue et de la culture françaises.



*La délégation à l'Alliance française de Suva*

A Nadi, la délégation a visité, à la **Fiji National University**, **l'Ecole de formation pour les métiers de l'hôtellerie et du tourisme**, ouverte en octobre 2010, avec le concours direct de la France. Le secteur du tourisme est, en effet, le principal levier de la croissance économique (25 % du PIB) avec environ 600 000 touristes par an dont les deux tiers en provenance de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Cette Ecole est un exemple de réussite avec un taux remarquable de diplômés (80 %) et un enseignement de la gastronomie et de la langue française de qualité.

**Au plan économique, la coopération s'inscrit surtout dans le cadre européen**. A Suva, la délégation a rencontré M. Jean-Pierre Mathey, Chef du bureau régional du **Centre pour le Développement des Entreprises (CDE)**, institution conjointe du Groupe des Etats ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et de l'Union européenne, financée **par le Fonds européen de développement (FED)**. Couvrant les quinze pays ACP du Pacifique, le bureau régional assure aux entreprises répondant aux critères d'éligibilité, une assistance technique *ad hoc*

(études, formation) dont le coût est partagé (contribution CDE jusqu'à deux tiers du montant des services d'appui demandés). Le CDE travaille de manière complémentaire avec la Commission Européenne, dont une **Délégation régionale pour le Pacifique** est également implantée à Suva. Mme Fiona Ramsey, chargée d'affaires et M. Thierry Catteau, en charge de l'intégration régionale, de l'environnement et des ressources naturelles ont présenté l'**ambitieuse stratégie de l'Union européenne pour le Pacifique** en faveur de laquelle une enveloppe globale de **700 M € a été dégagée dans le cadre du Xème FED (2008-2013)**. Les secteurs prioritaires de son action sont l'intégration économique régionale, la gestion durable des ressources naturelles, l'eau et l'assainissement, l'énergie et les infrastructures. Mais elle constate que la **visibilité de l'Europe dans le Pacifique reste très limitée alors que celle-ci est le deuxième donateur dans la région**. Les interventions de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, voire des Etats-Unis ou de la Chine, bénéficient des liens humains et de proximité. La Délégation régionale souligne aussi que la **visibilité du Pacifique reste limitée en Europe et le dialogue politique de haut niveau insuffisant entre les deux ensembles**.

### B - Une normalisation qui se fait attendre

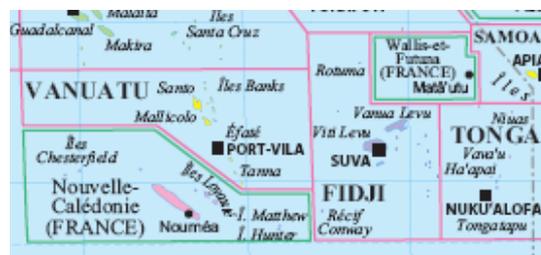
Depuis le coup d'Etat de 2006, le régime a fait l'objet d'une large condamnation (Secrétariat général des Nations Unis, Conseil de l'Union européenne, Etats-Unis et Forum des Iles du Pacifique à l'initiative de l'Australie et de la Nouvelle Zélande) afin **d'accélérer son retour à la démocratie**.

Malgré certains efforts, comme l'annonce de l'Union européenne d'étudier **une reprise ciblée de son aide** (juin 2011) et l'ouverture récente d'une imposante Ambassade américaine à Suva, la délégation n'a pas constaté, sur ce plan, de signes réellement encourageants.

Les mesures et les sanctions prises par la communauté internationale n'ont pas permis le retour à la démocratie parlementaire. L'état d'urgence n'y a toujours pas été levé et l'organisation d'élections annoncée pour 2009 a

été reportée, au minimum, à 2014. L'Australie et la Nouvelle Zélande maintiennent leur « ligne dure » (notamment l'interdiction de visa pour toute personne membre ou proche du régime actuel), bien que leurs ressortissants assurent l'essentiel des séjours touristiques dans ce pays. Jusqu'ici, cette attitude a surtout eu pour effet de resserrer les relations avec les pays asiatiques (dont la Chine) qui s'abstiennent de condamner le régime.

Si les petits Etats insulaires de la région ont parfois affiché leur soutien au régime de Suva, au sein du Groupe Mélanésien Fer de Lance notamment (qui comprend les îles Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Vanuatu et le mouvement indépendantiste FLNKS de Nouvelle-Calédonie), considérant en particulier la popularité dont jouit le Commodore au sein de la population mélanésienne autochtone, ce soutien a paru récemment se fissurer.



En mai dernier par exemple, des tensions diplomatiques sont apparues entre Suva et Nuku'Alofa, après la « fuite » vers Tonga du **lieutenant-colonel Ratu Tevita Mara**, ancien chef d'Etat Major de l'armée fidjienne et fils du père de l'indépendance, accusé de sédition et d'incitation à la mutinerie par le Commodore dont il était jusqu'ici un des proches. Cette « défection » est perçue, dans la région, comme un signe des rivalités internes qui divisent le pouvoir et retardent la possibilité d'une **normalisation prochaine**.

\*

**Ainsi, à travers les exemples de Tonga et Fidji, la délégation a pu mesurer les difficiles conditions de la démocratisation en Océanie et saluer, à sa juste valeur, la réforme constitutionnelle, véritable « révolution tranquille », accomplie au Royaume de Tonga.**

### Composition de la délégation



Jean-Pierre DEMERLIAT  
Président du groupe  
Sénateur de  
la Haute-Vienne (Soc)



Jean-Luc FICHET  
Sénateur du  
Finistère (Soc)



Jacqueline PANIS  
Sénateur de  
la Meurthe-et-Moselle  
(UMP)



François PILLET  
Sénateur du  
Cher (UMP)



Odette TERRADE  
Sénateur du  
Val-de-Marne (CRC)



Robert LAUFOAULU,  
Président délégué  
pour les Iles Fidji  
Sénateur des  
Iles Wallis et Futuna  
(UMP-R)

Composition du groupe : [http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_651.html](http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_651.html)